

# Seignelay, notre village

## Bulletin Municipal d'Informations

Janvier, Février, Mars et Avril 2026



**Edito**

*Chères Seigneloises, Chers Seignelois,*

Tout d'abord je tenais à remercier les personnes qui se sont déplacées pour voter lors du scrutin du 15 mars dernier et plus particulièrement les 81 % des électeurs qui ont glissé le bulletin de notre liste dans l'urne.

Merci pour leur confiance.

Une nouvelle équipe est en place, déjà au travail. Une équipe, fortement renouvelée, rajeunie, qui permet de regarder vers l'avenir.

Et même si l'équipe a changé les lignes directrices seront les mêmes. Maîtriser la pression fiscale comme nous l'avons fait depuis très longtemps (pas d'augmentation d'impôts locaux depuis 2012).

Construire des projets à la taille de notre commune. Préserver le tissu associatif qui fait vivre notre village. Défendre nos écoles et l'éducation qui y est apportée.

Être à l'écoute des habitants afin de pouvoir répondre à leurs demandes dans les limites de nos moyens. (remise en œuvre des réunions de quartiers).

Continuer à œuvrer avec notre communauté de communes afin d'accompagner des projets utiles à nos habitants (Maison de santé, covoiturage,...)

En d'autres termes continuer à faire de Seignelay un village où il fait bon vivre. Dans une période où le climat national et international est anxiogène, il est bon, à notre niveau, de trouver des moments qui permettent d'échapper à ces inquiétudes.

La période va s'y prêter, les manifestations vont être nombreuses (vide-greniers, tournoi de tennis, rencontres de foot et de basket, festivités du 14 juillet,...). Profitez à fond de ces moments, profitez du présent surtout quand l'avenir est incertain. N'oubliez pas votre présence est le premier remerciement envers nos associations et leurs bénévoles.

« Il y a deux jours dans une année où l'on ne peut rien faire. Ils s'appellent hier et demain. Pour le moment, aujourd'hui est le jour idéal pour aimer, croire, faire et principalement vivre » Dalaï Lama

Thierry CORNIOT  
Maire de Seignelay  
Vice-Président de la CCSA

## ETAT-CIVIL

### Naissance

Théa SELEM, née le 17 mars

### Mariage

Fanny DENEL et Adam RIOTTE, le 14 mars

Cécile BUKWALD et Julien DESRIMAIS, le 3 avril

### Décès

Lucienne GUIGNET, le 14 janvier

Yves FOUCHÉYRAND, le 12 février

Marcel KAR, le 21 février

André DUTARD, le 21 février

Françoise GUILLET ép PY, le 26 avril





Thierry Corniot  
Maire de Seignelay



Chantal RELTIENNE  
1ère Adjointe  
Finances  
Urbanisme



Christophe PAUL  
2ème Adjoint  
Travaux - Voirie  
Affaires générales  
Sécurité



Gwennaëlle DANCIN  
3ème Adjointe  
Enfance - Ecole  
Séniors  
Artisans Commerçants



Pascal BINARD  
Conseiller délégué  
Animations  
Cérémonies  
Sécurité



Sylvia TISON  
Conseillère déléguée  
Associations  
Actions sociales



Maëlle Verchère



Nicolas Dumont



Annabel Schroeder



Philippe Sellier

## Les différentes commissions et délégations

Monsieur le Maire est président de chaque commission.

Commission Finances : tous les membres du conseil municipal

Commission Sécurité, Travaux et Urbanisme : Christophe PAUL, Chantal RELTIENNE, Pascal BINARD, Maëlle VERCHERE, Yannis RENARDET, Nathan DOS SANTOS et Philippe SELLIER

Commission Sports et Animations : Pascal BINARD, Sylvia TISON, Michèle SELLIER, Yannis RENARDET, Maëlle VERCHERE, Nathan DOS SANTOS, Aurore DIAS, Alain STIZ, Annabel SCHROEDER et Nicolas DUMONT

Commission Communication : Gwennaëlle DANCIN, Maëlle VERCHERE, Nathan DOS SANTOS et Nicolas DUMONT

Commission Enfance, Petite enfance et Séniors : Gwennaëlle DANCIN, Nicolas DUMONT, Aurore DIAS, Alain STIZ, Michèle SELLIER et Yannis RENARDET

Commission Appels d'offres : Christophe PAUL, Chantal RELTIENNE, Philippe SELLIER, Michèle SELLIER, Nathan DOS SANTOS et Alain STIZ

Commission Délégation de service public : Chantal RELTIENNE, Pascal BINARD et Nicolas DUMONT

Commission Cadre de vie et Environnement : Christophe PAUL, Gwennaëlle DANCIN, Pascal BINARD, Aurore DIAS, Yannis RENARDET, Philippe SELLIER, Alain STIZ et Nicolas DUMONT

Commission Impôts : Chantal RELTIENNE, Nicolas DUMONT, Sylvia TISON, Christophe PAUL, Alain STIZ et Michèle SELLIER (Pascal BINARD, Annabel SCHROEDER, Aurore DIAS, Yannis RENARDET, Philippe SELLIER et Gwennaëlle DANCIN)

CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) : Sylvia TISON, Chantal RELTIENNE, Alain STIZ, Marie-Noëlle DALLE-RIVE, Mireille HENRY et Christiane GUILLEMOT

SDEY (Syndicat Départemental d'Energies de l'Yonne) : Thierry CORNIOT

SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) : Thierry CORNIOT

CNAS : Chantal RELTIENNE



Nathan Dos Santos



Aurore Dias



Yannis Renardet



Michèle Sellier



Alain Stiz

# BUDGET

Les budgets 2025 ont été votés par le conseil municipal lors de sa séance du 3 mars 2026.

## Commune

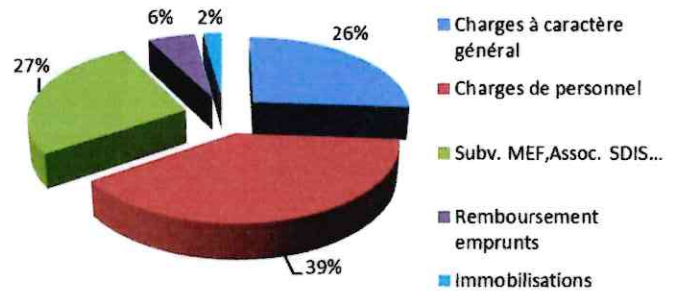
### Résultats 2025 :

- Fonctionnement (les activités courantes de la commune) avec un excédent de **362 760 €**
- Investissement : Déficit de **46 694 €**
- Soit un résultat excédentaire de **316 066 €**.

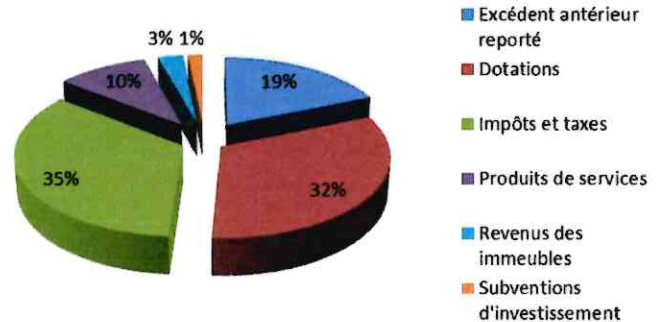
### Principales réalisations en 2025 :

- Tondeuse à gazon : 1 724 €
- Sécurité BAES Salle des fêtes et Salle des sports : 3 465 €
- Equipements pompiers : 1 100 €
- Stores pour les écoles : 2 663 €
- 3 Exhumations cimetière 2 550 € et 3 cavurnes 1 380 €
- Ordinateur Portable : 500 €
- Outillages divers : 1 156 €
- Réfection toiture bâtiment en face Pompiers : 13 786 €
- Diagnostic technique réfection Place Colbert : 4 476 €

### Répartition des dépenses 2025



### Répartition des recettes 2025



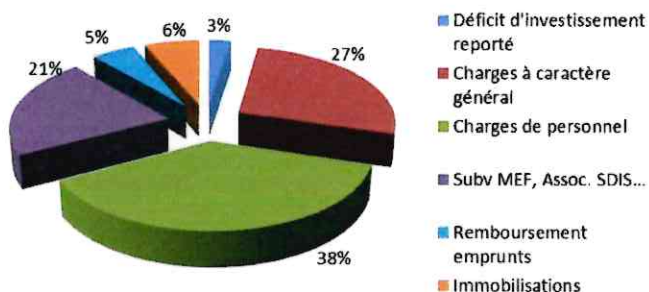
**Budget prévisionnel 2026** voté en fonctionnement en déséquilibre excédentaire avec **1 968 591 €** de recettes et **1 784 250 €** de dépenses, et en investissement pour un montant en équilibre de **247 646 €**.

**Sur proposition de la commission des finances, le conseil municipal n'a pas souhaité augmenter les taux des différentes taxes, pour rappel la commune n'a pas augmenté les taux depuis 2012.**

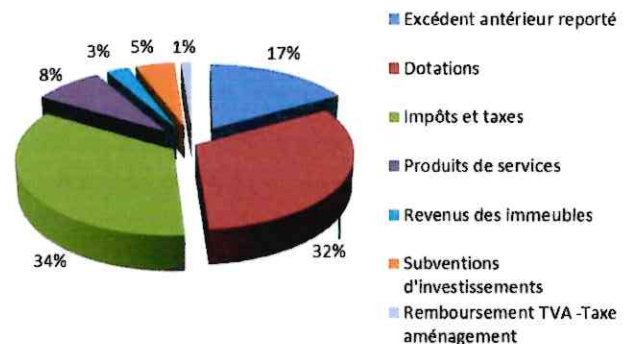
### Principaux projets sur l'année 2026 :

- Phase étude Eglise : 50 000 €
- Diagnostic énergétique des bâtiments : 47 000 €
- Phase étude rénovation Place Colbert : 30 000 €
- Stores pour les écoles : 2 100 €
- Aspirateur / broyeur à feuilles : 6 266 €

### Répartition des dépenses 2026



### Répartition des recettes 2026



## Maison de l'Enfance :

### Résultats 2025 :

- Fonctionnement : Excédent de **31 276 €**
- Investissement : déficit de **191 €**
- Soit un résultat excédentaire de **31 084 €**.

### Principales réalisations en 2025 :

- 1 ordinateur portable : 500 €
- Plan d'évacuation actualisé : 1 700 €

**Budget prévisionnel 2026** voté en fonctionnement en équilibre pour un montant de **488 976 €**, et en investissement en équilibre pour un montant de **59 191 €**.

### Projets pour 2026 :

- Achat d'un véhicule 9 places (remplacement de l'ancien) : 19 000 €
- Travaux désembuage circuits chauffage : 15 000 €
- 1 ordinateur portable : 500 €
- Projet interphonie : 7 000 €

## UNE ÉQUIPE D'ÉLUS AU SERVICE DU TERRITOIRE

### Le Président, les vice-présidents et les élus délégués



**PRÉSIDENT**  
YVES DELOT  
Maire de Saint-Florentin



**VICE-PRÉSIDENT**  
Compétences et statuts  
Environnement - Agriculture  
PATRICE BAILLET  
Maire de Lassigny



**VICE-PRÉSIDENT**  
Déchets, Valorisation,  
prévention et réduction  
Mobilité  
THIERRY CORNIOT  
Maire de Seignelay



**VICE-PRÉSIDENT**  
Voies et équipement  
communautaire (aérodrome)  
SERGE CAILLET  
Maire de Jaulges



**VICE-PRÉSIDENT**  
Tourisme  
MICHEL FOURREY  
Maire de Butteaux



**VICE-PRÉSIDENTE**  
Actions sociales  
MURIELLE BUCINA  
Maire de Paroy-en-Othe



**VICE-PRÉSIDENT**  
Culture  
ÉRIC COURSIMAULT  
Maire de Briennon/Armançon

### Le Conseil communautaire

Les conseillers communautaires sont automatiquement le maire, le 1er adjoint,... selon le nombre de sièges attribués à la commune au sein du conseil communautaire, ils prennent part aux délibérations à l'ordre du jour et travaillent au sein de commissions qu'ils ont choisies.



CONSEILLÈRE VIVIANE THEVENON *Mercy*    CONSEILLÈRE SOPHIE LUCAS *Soumaintrain*    CONSEILLER DANIEL BOUCHERON *Percy*    CONSEILLER KAMEL FERRAG *Villiers-Vineux*    CONSEILLER HERVÉ MORINIÈRE *Reugnon*    CONSEILLER GÉRARD DELACHEREU *Sormery*    CONSEILLER EMMANUEL MATIVET *Ennon*    CONSEILLÈRE ANNE BRUNIOT *Hauteville*    CONSEILLER JEAN-LUC DELAGNEAU *Rollechaume*    CONSEILLER SAMUEL GUETTARD *Chailley*    CONSEILLER MAURICE HARIOT *Chéu*



CONSEILLER PASCAL FOURNIER *Cernigny*    CONSEILLÈRE LYSIANE DAUVISSAT *Beaumont*    CONSEILLER RÉMY CLÉRYN *Ormoiy*    CONSEILLER JEAN-PIERRE CROZET *Turny*    CONSEILLER CHRISTOPHE SELLIBERT *Champlost*    CONSEILLER ALAIN ROUCHENON *Mont-Saint-Sulpice*    CONSEILLER SYLVAIN QUORIN *Venizy*    CONSEILLER JEAN-CHRISTOPHE HUET *Chembilly/Yenne*    CONSEILLER PATRICE RAMON *Neuvy-Sautour*    CONSEILLER NATHAN DOS SANTOS RISCADO *Seignelay*    CONSEILLÈRE CHANTAL BELTIERNE *Seignelay*



CONSEILLER FREDERIC BLANCHET *Maire de Vergigny*    CONSEILLER MARC CAILLOT *Vergigny*    CONSEILLÈRE ARIANF GUINARD *Vergigny*    CONSEILLER THOMAS HUOT *Maire de Hery*    CONSEILLÈRE CORINNE CORNELIS *Hery*    CONSEILLER PATRICK ROUSSELLE *Hery*    CONSEILLÈRE ANAIS BLANCHON *Briennon/Armançon*    CONSEILLER BRUNO BLAUVAC *Briennon/Armançon*    CONSEILLÈRE MARIE DENOMBRET *Briennon/Armançon*    CONSEILLER JEAN-RÉMY TOPI *Briennon/Armançon*    CONSEILLER PAUL ROMAT *Briennon/Armançon*



CONSEILLER EDDY BERTNIER *Saint-Florentin*    CONSEILLER EL KABIR CHARIT *Saint-Florentin*    CONSEILLÈRE MICHELLE DAM *Saint-Florentin*    CONSEILLÈRE MIRILLE DELOT *Saint-Florentin*    CONSEILLER FRÉDÉRIC FERRUNSKA *Saint-Florentin*    CONSEILLÈRE ROSELYNE ETIENNE *Saint-Florentin*    CONSEILLER DANIEL MAILLARD *Saint-Florentin*    CONSEILLÈRE CHRISTINE ROY *Saint-Florentin*

## Les Nuisances et le Bruit (principaux chapitres de l'arrêté préfectoral du 13 novembre 1991)

Les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie mécanique,... ne peuvent être effectués que :

\* **Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30**

\* **Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00**

\* **Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h00**

Les occupants de propriétés, bâties ou non, devront prendre toutes les précautions pour que le voisinage ne soit pas anormalement gêné par les bruits émanants de ces propriétés tels que ceux provenant: d'appareils ménagers, d'appareils et de dispositifs de diffusion sonore (TV, Radio,...), d'instrument de musique, de tout comportement non adapté à ces propriétés.

**Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier des chiens, sont tenus de prendre toutes les mesures propres afin d'éviter une gêne**

## Devoirs de chacun

La loi Labbé et la loi Pothier **interdisent depuis le 01/01/2017 aux personnes publiques d'utiliser/faire utiliser des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, forêts, promenades et voiries** (sauf pour des raisons de sécurité ...) **accessibles ou ouverts au public.**

Le désherbage manuel ne peut être réalisé sur toute la commune uniquement par les agents techniques.

Nous rappelons donc à l'ensemble des habitants qu'il est de leur responsabilité d'entretenir le trottoir devant leur propriété, que cela concerne le déneigement comme le désherbage.

**pour le voisinage, y compris l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.**

## Les Déchets: Décret n°2015-337 du 25 mars 2015 relatif à l'abandon d'ordures et autres objets

Le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, y compris en urinant sur la voie publique, si ces faits ne sont pas accomplis par la personne ayant la jouissance du lieu ou avec son autorisation, **est passible d'une contravention.**

### **RAPPEL:**

**En dehors des jours de collecte  
Votre poubelle doit être rentrée**

**Le non respect est puni d'une amende forfaitaire**



**Ce geste citoyen sera  
bénéfique pour tous**

La loi s'appliquant à tous, nous vous demandons de n'utiliser que des produits ou techniques autorisés sur les trottoirs reliés au filet d'eau.

**Il est également du devoir de chacun d'entretenir et de tailler ses haies et arbres en bordure des voies communales qui risqueraient de compromettre la commodité et la sécurité de la circulation. (CGCT L.2212-1, L2212-2 et L2212-2-2)**

## **Les déchets dits "verts" produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers.**

Ainsi, il est interdit de brûler dans son jardin : l'herbe issue de la tonte de pelouse, les feuilles mortes, les résidus d'élagage, les résidus de taille de haies et arbustes, les résidus de débroussaillage, les épluchures. Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie. Vous pouvez également en faire un compost individuel . ([www.service-public.fr](http://www.service-public.fr))

## Course du cœur

Le 26 mars dernier, Seignelay était ville étape de la Course du Cœur.

Un grand merci aux enfants des écoles et du centre de loisirs qui ont confectionnés des cœurs et des affiches.



Un grand merci à Donovan Léon pour sa présence et son soutien comme parrain de cette arrivée.



Et merci à Deadline pour sa musique et son énergie

Tous unis pour cette belle cause. Un village qui a du cœur.

## Pâques

Une fois n'est pas coutume il faisait un temps magnifique.

Nos petits Seignelois ont parcouru, en long, en large et en travers tout le parc pour trouver leurs cibles.

Heureusement il y en avait pour tous, petits et grands (enfants bien sûr).

Parmi tous ces chercheurs, quatre champions ont trouvé les "contre-marches" qui leur ont permis de gagner un joli sujet en chocolat (Pat'Patrouille).

Bravo à eux car ce n'était vraiment pas facile.



## ZOOM ECOLE

### Cross de l'école au parc de la Maison de l'Enfance



### Le Carnaval de l'école



Espace France services - 03 86 31 08 17

France  
services

Horaires d'ouverture :

Du mardi au vendredi : 9h à 12h et 14h à 18h et le samedi : 9h30 à 12h.

L'espace France services sera fermé les 15 et 16 mai et le 20 juin

## FERMETURE ESTIVALE DU MARDI 4 AOUT AU 15 AOUT INCLUS

Des agents spécialement formés, vous accompagnent dans la réalisation de vos démarches administratives. Vous pouvez être aidés pour faire une demande de carte grise, ou de carte d'identité, faire une demande d'allocations (CAF, France travail...), faire une demande de retraite ou un acte d'état civil en ligne. Vous avez la possibilité d'accéder aux ordinateurs. Un scanner et une imprimante sont aussi à disposition.

Des permanences sont mises en place à la France services. Vous avez la possibilité de rencontrer :

- une assistante sociale du conseil départemental en cas de difficultés sociales ou budgétaires (Prise de RDV et informations au secrétariat de l'Unité territoriale de Migennes au 03.86.92.08.00),
- la Mission locale accompagne les jeunes de 16 à 25 ans dans leurs démarches d'insertion : emploi, formation, orientation, santé (prise de RDV et informations au 09.70.19.89.89),
- l'association ENTRAIN, qui propose des missions (entretien du domicile, espaces verts, agent de production...) auprès des particuliers, collectivités locales, associations et entreprises (Informations au 03.86.80.92.87)

**Avant de vous déplacer, nous vous recommandons d'appeler l'accueil au 03.86.31.08.17**

## **NOUVEAU** Le "mercredi à Seignelay" dans les locaux de **France Services de Seignelay**

Pour accompagner le Parent, dans la compréhension des émotions et des comportements de l'enfant.

Ma méthode "le symptôme de l'enfant représente souvent une tentative pour résoudre - solutionner une situation stressante vécue par un des parents ou les 2. De manière complètement inconsciente, l'enfant est là pour prendre soin des bobos émotionnels de papa & maman "

C'est biologique !

Avec la pédagogie du cerveau (Neurosciences), je tisse les liens invisibles qui relient les événements ayant générés une charge émotionnelle de stress, tensions, tristesse, peur.... qui influencera les hormones du fœtus :

- ☆ l'histoire passée des parents avant le projet d'avoir un enfant (9 mois avant conception)
- ☆ Vécu durant les 9 mois de gestation
- ☆ Circonstances de l'accouchement
- ☆ Les 18 mois après la naissance

Une valise remplie d'outils et de jeux permet à l'enfant d'être présent pendant que le parent raconte son histoire. L'enfant est ainsi acteur & spectateur de sa propre histoire.

- 1- Le parent répond à une série de questions me permettant d'abord, d'avoir une vision d'ensemble de son histoire
- 2- Je décèle l'événement en lien avec le blocage (Scolaires, langage, agitation, hyperactivité, énurésie...)
- 3- Je raconte alors à l'enfant, avec mes mots La vérité de son histoire et non celle enregistrée par ses hormones ou les neurones miroirs.
- 4- La plasticité du cerveau étant, la nouvelle version remplace l'ancienne.

Un nouveau schéma neuronale se crée.

<https://christine-boury.fr/contact/> - La pédagogie du cerveau au service du bien'Aître et du mieux être

**Christine Boury**  
La NeuroBioThérapie  
Certifiée en Neurosciences BioComportementales  
Mieux se connaître, c'est changer notre façon d'agir & d'aimer  
Retrouvez équilibre, motivation et plaisir

**NEW** dans Yonne

**NBC-E :**  
La méthode s'appuie sur :  
**les neurosciences**  
**le fonctionnement cognitif**  
**la périnatalité**  
**le transgénérationnel**  
**les émotions non exprimées**

**Pourquoi :**  
Comprendre l'origine des états de stress :  
**Vécus**  
**Transmis**  
**Hérités**

Les liens invisibles que l'on porte : Enfants - Parents - Couples

Accompagner les langages de L'AMOUR (Méthode Gary Chapman)

**Lié à :**  
Schémas répétitifs :  
Séparation - Chantage affectif  
Violences physiques  
Violences psychologiques  
IVG - IMG - PMA  
Relations difficiles  
Pro Perso Famille  
...

**Pour quoi ?**  
Liste non exhaustive :  
Anxiété - Angoisse  
Dépression - Burnout - Deuil  
Préparation aux examens  
TDAH - Troubles dys  
Douleurs chroniques  
Procrastination

Mercredi : Seignelay (février 2026)  
Lundi - mardi - jeudi - vendredi - samedi matin : Migennes / Gurgy  
06.79.42.56.14  
CHRISTINE-BOURY.FR

La piscine municipale sera ouverte du samedi 4 juillet au dimanche 30 août



## REGLEMENT DE LA PISCINE MUNICIPALE DE SEIGNELAY

L'entrée est **gratuite** pour les Seignelois de - **de 18 ans** et tous les enfants de - **de 4 ans**.

Tous les enfants Seignelois, à partir de **4 ans** doivent venir chercher en mairie, munis d'une photographie, leur carte de piscine afin de bénéficier de la gratuité.

Pour les enfants de - **de 10 ans**, la carte sera uniquement remise en présence d'un parent.

Pour des raisons de sécurité, les enfants de - **de 10 ans** pourront aller à la piscine uniquement s'ils sont accompagnés d'un adulte dans l'enceinte de la piscine. **Cartes disponibles à partir du 22 juin**

### HORAIRES D'OUVERTURE

Du mardi au dimanche de 15h à 19h

Réservée aux adultes

Le samedi et le dimanche matin

De 10h30 à 12h30

Fermée le lundi et les jours fériés

### TARIFS

Entrée individuelle adultes et enfants (extérieurs Seignelay)  
à partir de 10 ans : ..... 3.00 €

Carnet de 10 entrées : ..... 27.00 €

Enfant de 4 à 9 ans inclus  
(extérieur à Seignelay) : ..... 1.50 €

Carnet de 10 entrées : ..... 13.00 €

Nouvelle Carte (perdue ou détériorée) : 5.00 €

Gratuit pour les enfants de - de 4 ans

Rappel : paiement en chèque ou espèces



### IL EST INTERDIT :

- de porter des caleçons, des shorts, des bermudas, des strings, des burkinis, de faire du monokini. Par mesure d'hygiène, seul le maillot de bain est autorisé,
- d'accéder aux bassins sans prendre de douche ni de passer par le pédiluve,
- **aux enfants de moins de 10 ans d'accéder au bassin sans être accompagnés par un adulte, en maillot de bain au bord du bassin.**
- de pénétrer sur les plages chaussé ou habillé, d'amener des animaux, même tenus en laisse,
- de courir, de se bousculer, de crier et de se pousser à l'eau, de jouer au ballon dans le bassin, sauf permission du maître-nageur,
- de fumer, vapoter, cracher, d'être ivre,
- de consommer des boissons ou de la nourriture autour du bassin et sur les plages, une aire ayant été aménagée à cet effet (plage verte),
- de prononcer des propos incorrects, d'utiliser tout appareil ou instrument sonore,
- de pénétrer avec des voitures d'enfants, seules les voitures pour handicapés sont autorisées,
- de pénétrer dans le local réservé aux maîtres-nageurs,
- de se servir d'équipements sous-marins, sauf autorisation spéciale du maître-nageur,
- de prendre des photos et de réaliser des vidéos, sans autorisation du maître-nageur,
- de jouer au ballon sur la plage verte.

**RESPONSABILITE :** La commune ne pourra être tenue responsable en cas de vol ou de disparition d'objets de toutes natures déposés dans les vestiaires ou laissés dans les cabines ou sur les plages.

**Les enfants de moins de 10 ans sont sous la responsabilité des parents sur la plage verte.**



L'Association Culture et Voyage de Seignelay a organisé une Randonnée repas.

Après une marche de 8 km dans les bois, les 70 participants se sont retrouvés à la salle des fêtes de Seignelay afin de partager un repas bien mérité.



## La boule indépendante



La boule indépendante de Seignelay recherche des personnes intéressées par la pratique de la pétanque loisirs.

S'adresser à :

M ROUSSELET : 07 82 53 36 94

M GIRARD : 06 20 80 43 02

N'hésitez pas à laisser un message avec vos coordonnées.

## La récré des parents

Nous adressons un grand merci à toutes les personnes ayant participé à la **vente de biscuits**. Votre mobilisation et votre générosité ont largement contribué à son succès.

Nous avons le plaisir de vous donner rendez-vous pour notre prochain événement : **la kermesse**, qui se tiendra **le 19 juin au parc de la maison de l'enfance**. Il s'agit de la plus importante action de l'année, un moment fort de convivialité et de partage. À cette occasion, les enfants présenteront un spectacle, et une restauration rapide sera proposée sur place.

Cet événement est ouvert à tous : familles, habitants de la commune et personnes extérieures seront les bienvenus pour partager ce moment convivial.

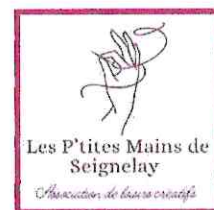
Nous comptons sur votre présence ! À très bientôt

[larecresdesparents@hotmail.com](mailto:larecresdesparents@hotmail.com).

## Les P'tites Mains de Seignelay

Les P'tites Mains de Seignelay seront présentes le **9 mai** à Saint bris le Vineux à la fête des plantes et de l'artisanat de 10h à 18h et organisent une journée portes ouvertes le **10 mai** à la salle des associations de Seignelay.

Venez nous rendre visite!



**Le Moto Club du Seignelois** a débuté l'année avec déjà 4 sorties:

- Le salon de la moto à Chevilly, le 8 février
- La visite de Druyes-Les-Belles-Fontaines, le 26 février
- Montréal, visite du village et de sa collégiale, le 18 mars
- Et Le Creusot avec la visite du musée de l'industrie, le 18 avril.

Les prochaines sorties sont déjà en préparation : séjour à Bruges, Grand prix GP au Mans, séjour sur la côte fleurie en Normandie, Coupe Moto Légende à Dijon, Château de Fontainebleau, séjour en Italie avec le col du Stelvio, et bien d'autres sorties...

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le Président **M FORTIN: 06 82 35 55 08**



**NOUVEAU : pour suivre l'actualité de Seignelay**  
Consultez notre page Facebook : **Seignelay, notre village**

## ALDS

### Retour sur le Concours de Belote du 08 février 2026

Le 8 février 2026, l'ALDS a organisé son traditionnel concours de belote dans la salle des fêtes.

Vous êtes venus nombreux partager un moment de convivialité autour des tables de jeux.

Chaque participant a reçu un lot, nous remercions tous les commerçants qui ont participé à la réussite de la journée.



### Carnaval le samedi 21 mars 2026

Après une déambulation dans les rues de Seignelay avec les chars fleuris, les habitants, petits et grands, avec leurs plus beaux costumes, se sont retrouvés dans la cour de l'école.

Tout au long de cet après-midi, ils ont pu profiter de différentes animations : fanfare, maquillage, clown et d'un goûter pour les enfants distribué par l'ALDS.



## L'US-Seignelay Basket

Belle victoire 63 à 22 contre Saint-Georges 2 en quart de final de la coupe de l'Yonne.

Retrouvez nos prochaines dates de match dans « l'agenda »



L'US Basket a fêté le carnaval



# VIE ASSOCIATIVE



Le 18 Avril a eu lieu une après-midi découverte du Pickleball.

C'est un sport de raquette pour tous les âges, facile d'accès et extrêmement ludique.

Il se joue avec une raquette et une balle perforée en plastique sur un terrain de badminton au-dessus d'un filet de type tennis.

C'est un sport toutes saisons qui peut être joué tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Une vingtaine de participants, tous débutants, a répondu présent pour cette première après-midi découverte du Pickleball et un mini-tournoi de 9 équipes est venu clôturer cette journée.

Face à l'enthousiasme des participants, une nouvelle session sera proposée cet été.

Si vous souhaitez plus de renseignements sur cette nouvelle pratique, n'hésitez pas à nous contacter au:

06.27.34.33.76



Julien PICOCHÉ, du tennis club de Seignelay a remporté les championnats de l'Yonne individuel 4ème série. Il est donc qualifié pour la phase régionale à Dijon qui se tiendra les 20 et 21 juin. Félicitations à lui !

Les championnats par équipes se tiendront du samedi 26 avril au dimanche 7 juin. Deux équipes femmes et deux équipes hommes sont engagées cette année.

Les rencontres débuteront les samedis après-midi pour les femmes et les dimanches matin pour les hommes. N'hésitez pas à venir nous encourager !

Comme chaque année, nous organisons notre tournoi annuel senior/senior+ qui aura lieu du 03 au 21 juin sur les courts extérieurs. Les matchs auront lieu généralement de 18h à 22h en semaine et dès 09h le week-end.

Cette année encore, il y aura du très beau tennis et nous espérons que notre moniteur de tennis jeune conservera son titre !

## US Foot de Seignelay

Samedi 28 mars s'est tenu notre annuel concours de belote à la salle des fêtes de Seignelay. Nous remercions la mairie pour la mise à disposition des installations.

Auréolé d'un nouveau succès populaire avec 24 équipes au rendez-vous.

Félicitations aux vainqueurs Henry et Régis et un grand merci à nos partenaires pour les lots ainsi qu'à nos bénévoles pour leur précieux coup de main.



**Vie sportive** : Alors qu'il lui reste deux mois de compétition cette saison, l'US Seignelay est encore en lice pour une montée en D2.

Les joueurs et le staff auront besoin d'un maximum de soutien pour mener à bien leur mission.

En sachant que le club s'est aussi qualifié, pour la deuxième fois de son histoire, en demi-finale de la Coupe Auxerre Sports, qui aura lieu le jeudi 14 mai au stade Jean-Claude Corniot de Seignelay, face à une nouvelle grosse écurie icaunaise, l'ECN (D1).

On compte sur vous pour jouer à fond votre rôle de 12ème homme !